

APPEL A CONTRIBUTIONS

Perspectives françaises et américaines sur le droit international et les institutions internationales

Le MAINE LAW REVIEW invite des contributions d'articles sur le thème "Perspectives françaises et américaines sur le droit international et les institutions internationales" pour publication dans un numéro "symposium" à paraître au printemps 2006. La date limite pour les soumissions est fixée au 1er octobre 2005.

L'objet du symposium est de susciter et d'encourager des débats et discussions entre juristes français et américains sur le rôle adéquat du droit international et des institutions internationales en relation avec des questions comme l'agression, le génocide, le crime et le terrorisme à l'échelle internationale, le contrôle des armements, la protection de l'environnement, le commerce international, etc. Le symposium examinera, pour ses lecteurs, les sources et la nature des divergences françaises et américaines et comment elles influencent la politique étrangère, les rapports entre les institutions internationales ainsi qu'entre la législation et la jurisprudence intérieures aux deux pays.

Certains des articles fourniront des renseignements généraux afin de promouvoir la compréhension des divergences françaises et américaines, comme l'étude des fondements politiques, historiques, et culturels de nos divergences dans leurs rapports avec nos positions en matière de droit international et des institutions internationales ou concernant les conceptions françaises et américaines de la souveraineté nationale.

Une deuxième catégorie d'articles étudiera les perspectives françaises et américaines sur le rôle du droit international et des institutions internationales dans le contexte d'actions ou de politiques spécifiques. Des thèmes pourraient inclure : l'intervention au Kosovo ou en Irak, les accords sur le contrôle des armements ou sur l'environnement, les efforts entrepris pour combattre le terrorisme internationale, certaines lois ou décisions judiciaires françaises ou américaines récentes (comme les décisions *Breard* ou *LeGrand*). En outre, certains articles pourront porter sur les positions françaises ou américaines vis à vis d'une institution internationale spécifique, comme la Cour pénale internationale, la Cour internationale de Justice, l'Organisation mondiale du commerce, le Conseil de sécurité ou l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les thèmes suggérés ne sont pas exclusifs. Ils ne servent que d'exemples pour illustrer le thème global et le but de ce numéro. Nous espérons recevoir des soumissions qui éclaireront les lecteurs et contribueront aux débats et réflexions entre universitaires, juristes, et officiers ministériels français et leurs homologues américains.

Comme le but principal de ce numéro est de faire connaître les points de vue français aux juristes américains, les articles seront publiés en anglais. Les soumissions, par conséquent, devront être faites, si possible, en anglais. Le cas échéant, nous les accepterons en français et nous les ferons traduire.

Le MAINE LAW REVIEW est publié par la Faculté de Droit de l'Université du Maine, située à Portland, Maine, États-Unis. La Faculté de Droit entretient depuis longtemps des liens étroits avec deux facultés de droit en France, comportant des échanges d'étudiants et de professeurs, des projets de recherche et des publications en commun ainsi que des visites éducatives annuelles pour étudiants et enseignants. Le MAINE LAW REVIEW est largement diffusé aux États-Unis. Toutes les facultés de droit, nombre de fonctionnaires, universitaires, juristes et juges y sont abonnés et il figure sur tous les indices bibliographiques importants.

Veillez faire parvenir vos soumissions à l'adresse suivante: Articles Editor, Maine Law Review, University of Maine School of Law, 246 Deering Avenue, Portland, Maine 04102, États-Unis. Pour les questions concernant cet Appel à contributions, prière de s'adresser au professeur Martin Rogoff, rogoff@usm.maine.edu.

*
* *